

GERER LA PLURALITE DES VOIX DANS UN DISCOURS DE RECHERCHE EN FORMATION : L'EXEMPLE DU MEMOIRE DE MASTER EN SCIENCES DU LANGAGE

BELKESSA Lahlou

Université Frères Mentouri- Constantine 1 (Algérie)

Résumé

Nous tentons, dans cet article, de mettre en exergue les difficultés, ayant trait à la gestion de la polyphonie ; difficultés rencontrées par les étudiants en phase de rédaction de leurs mémoires de master. L'étude des représentations des étudiants et de leurs attitudes scripturales, donne lieu à une réflexion sur les moyens didactiques nécessaires pour les former à la complexité de la gestion des discours d'autrui dans un écrit de recherche.

Mots-clés : discours d'autrui, gestion de la polyphonie, posture énonciative, mémoire de master.

Abstract

We try in this article to highlight the difficulties relating to the management of polyphony, encountered by students in the drafting phase of their master's theses. The study of the student's representations and their scriptural attitudes aims to find didactic means needed to train the students to the complexity of the management of the other's discourses.

Key-words: other's discourses, mangement of polyphony, enunciative posture, master's theses.

الملخص:

نحاول من خلال هذا المقال أن نسلط الضوء على الصعوبات المتعلقة بإدارة تعدد الأصوات التي يتلقاها الطلبة في مرحلة كتابة الماستر. تساءلنا في أول الأمر عن تصوراتهم فيما يتعلق بحضور خطاب الغير، أهميته ووظائفه. وبعد هذا، قمنا بتحليل هياكل الخطاب في عدد هام من مذكرات الماستر. وهذا يهدف التفكير في الوسائل الديدأكتيكية التعليمية الضرورية لتكوين الطلبة فيما يخص التسيير المركب لخطاب الغير.

الكلمات المفتاحية: خطاب الغير، إدارة تعدد الأصوات، هياكل الخطاب، مذكرات الماستر.

Introduction

Cet article se donne pour objectif d'examiner les difficultés scripturales, plus particulièrement celles qui ont trait à la gestion de la polyphonie, rencontrées par les étudiants apprentis-linguistes face au genre du mémoire de Master. Il aspire également à ce que les résultats de cette analyse permettent d'engager une réflexion sur les moyens didactiques à mettre en œuvre afin de mieux former les étudiants à cette dimension incontournable de l'écriture de recherche.

Dans la formation proposée par le département des Lettres et Langue Françaises de l'université de Bejaia, qui nous intéresse dans cet écrit, figurent plusieurs modules qui ont pour but d'initier les étudiants à la réalisation d'un travail de recherche, en l'occurrence le mémoire de Master. En troisième année de licence, ils suivent un enseignement, sous forme de travaux dirigés de 1h30 par semaine, intitulé *Techniques de Recherche Universitaire*, et qui a comme objectif principal d'introduire les apprenants au monde de la recherche, dans sa dimension méthodologique. Les trois

premiers semestres du Master comportent une matière d'enseignement, *Écriture scientifique*, qui comme son nom l'indique, s'attache à former les étudiants à l'écriture de la science.

On pourrait penser qu'une telle charge horaire, en plus des autres modules de spécialité dont l'objet n'est pas forcément celui de l'écriture scientifique, mais qui contribue, d'une manière ou d'une autre, à former les étudiants dans ce sens, serait bien suffisante. L'analyse que nous avons menée sur 31 mémoires souligne des lacunes, sur un plan énonciatif, qui échappent le plus souvent aux enseignements proposés.

S'ajoute à ce constat le manque flagrant de recherches scientifiques qui s'attardent sur les difficultés énonciatives rencontrées par les étudiants face aux discours universitaires. La carence devient plus visible encore quand il s'agit des discours de recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné, la réflexion didactique que nous menons ici s'intéresse aux difficultés liées à la gestion des discours d'autrui (Pollet et Piette, 2002), qu'elle tente de comprendre afin d'y remédier.

1. L'écriture s'écrit au pluriel

Dans son livre intitulé *Logique de la découverte scientifique*, K. Popper (1973 : 287) écrit :

La science ne poursuit jamais l'objectif illusoire de rendre ses réponses définitives ou même probables. Elle s'achemine plutôt vers le but infini encore qu'accessible de toujours découvrir des problèmes nouveaux, plus profonds et plus généraux, et de soumettre ses réponses, toujours provisoires, à des tests toujours renouvelés et toujours affinés.

On aurait tort en effet de présenter la science comme un ensemble de connaissances figées. Un bref examen de l'histoire des idées nous montre qu'elle s'apparenterait plutôt à ce mouvement qui aspire -sans jamais y arriver- à la vérité. Elle est faite de contradictions et de ruptures ; elle se réalise en chœur et s'écrit au pluriel. Les discours qui la portent -qui en réalité la créent- se définissent naturellement comme polyphoniques, et portent les traces de ce mouvement.

Cette polyphonie, dans les sciences qui prennent l'humain pour objet d'étude, devient le lieu même où se produit le savoir. En effet, comme le souligne Y. Jeanneret (2004), tout effort d'interprétation engagée par le chercheur pour comprendre un phénomène n'est en réalité qu'une compréhension de l'interprétation des sujets sur lesquels porte son enquête.

Dès les premières lignes de son écrit, la rhétorique des écrits de recherche l'exige, le chercheur doit s'inscrire dans un champ scientifique qui ne saurait être vierge aussi récent qu'il soit. En faisant référence à d'autres travaux, il réagit et se positionne. Les études (Boch, 2013 ; Herman, 2009, etc.), qui ont tâché d'étudier les incipit des articles de recherche entre autres, nous font remarquer des routines scripturales qui fonctionnent en trois mouvements : référence aux travaux antérieurs, l'établissement d'une niche et l'occupation de la niche. Ceci participe de la dimension argumentative (R. Amossy, 2006) des discours de recherche qui sont de nature euristique ou épistémique.

Même en dehors des introductions, les discours d'autrui occupent une place prépondérante, surtout dans les parties où il est question d'explicitier des notions théoriques et rendre compte des travaux d'autres chercheurs. Le chercheur à force de référencements et de positionnements construit un ethos, une certaine image de soi, qui assure une légitimité à son discours.

Si les nouveaux entrants dans le champ de la recherche, que sont les mémorants et les thésards, sont bien avertis de l'importance de recourir aux discours d'autrui, et surtout de l'obligation éthique de noter les sources, ils semblent cependant méconnaître toute la complexité énonciative de l'acte de se référer. En effet, la gestion de la polyphonie est directement liée à la question de la hiérarchisation des points de vue, qui dans le cas des discours de recherche doit permettre au scripteur d'assurer une

surénonciation ; c'est-à-dire dominer l'instance énonciative (Grossman et Rinck, 2004 ; Rabatel, 2003, 2004).

Le problème principal auquel sont confrontés les étudiants mémorants est tributaire de leur statut de novice, voire d'étudiants en phase d'apprentissage qui doivent tout de même produire de la connaissance. Cette situation est génératrice de tensions, qui souvent empêchent les étudiants d'afficher une présence adéquate et d'assumer une position de surplomb, exigée par les genres de recherche. Il s'agit pour eux en effet de se frayer une voie parmi les recherches qu'ils invoquent. Ceci n'est pas facile car les auteurs qu'ils citent sont nettement plus expérimentés, et ainsi leurs paroles seraient plus légitimées.

Ce double enjeu de se référer à autrui et de dominer le jeu énonciatif nous a amené à poser quelques questions de nature didactique : quelles valeurs et quels usages des discours d'autrui dans les mémoires ? comment les étudiants gèrent-ils la pluralité des voix ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ?

La méthode que nous avons élaborée afin de répondre à ces questions procède en trois temps. Tout d'abord, c'est par l'outil d'un questionnaire auquel ont répondu 117 étudiants que nous avons tenté de savoir ce que pensent les étudiants du discours d'autrui, de son importance et de ses fonctions dans un mémoire de master. Puis, nous nous sommes intéressé aux productions effectives des étudiants, en scrutant 31 mémoires. Enfin, le croisement des résultats de ces deux études a permis d'amorcer une réflexion didactique qui débouche sur une démarche didactique et sur un dispositif d'enseignement.

2. Un rapport très strict à la norme

Une partie du questionnaire que nous avons élaboré interroge les étudiants sur les valeurs qu'ils accordent aux discours d'autrui dans leurs mémoires et sur les modes de référencement qu'ils privilégient. Les résultats obtenus reflètent une vision réductrice des discours d'autrui à la citation à laquelle on confère la fonction d'appui.

En effet, parmi les nombreux modes de référencement possibles (Boch, 2013 ; Piette et Pollet, 2002), les étudiants interrogés expriment massivement une préférence pour la citation qu'elle soit directe ou intégrée. Le discours d'autrui se caractérise dans ce cas de figure par une autonomie énonciative par rapport au discours du chercheur. A moins d'être systématiquement commentées et discutées, les citations traduisent une position de sous-énonciation et un manque de maîtrise disciplinaire. Ce mode est le moins présent dans les écrits des experts selon les analyses de F. Boch (2013).

D'autant plus que dans notre cas les citations sont majoritairement réduites à la simple fonction d'appui. En effet, pour la majorité écrasante des répondants, les discours d'autrui, sous forme de citations, servent à appuyer des affirmations, des constats, voire les résultats d'une enquête, comme nous pouvons le constater dans cet extrait d'un mémoire :

Extrait 1.

Car 72 % des enquêtés s'avèrent être des locuteurs trilingues parlant l'arabe dialectal, français et le kabyle et 13 % parlent l'arabe dialectal, l'anglais, français et le kabyle. Le bilinguisme représente 6 % parlant l'arabe dialectal et le kabyle. Ainsi « ...*Il n'existe pas de berbérophone monolingue ignorant totalement l'arabe dialectal...* » 45.

La lecture des commentaires, qui ont été griffonnés autour des questions portant sur les discours d'autrui, reflète un rapport très strict à la norme. Les étudiants semblent accorder une importance capitale à la notation des sources (surtout quand il s'agit de la citation directe). La locution « *il faut rendre à César ce qui appartient à César* » apparaît dans plusieurs questionnaires. Et un étudiant d'écrire : « *il faut citer les références. Pour [que] les examinateurs sachent que le chercheur est honnête. Sans références, cela veut dire que c'est les propos du chercheur. Faute méthodologique. Interdit²².* »

Même si la question des représentations sur les valeurs et les fonctions des discours d'autrui n'est abordée ici que superficiellement, nous pouvons remarquer que les étudiants laissent transparaître une position de sous-énonciation par rapport aux auteurs dits de référence. De telles représentations erronées constituent à elles seules des indices du genre de difficultés que peuvent rencontrer les étudiants face à l'écriture de recherche.

3. L'excès de citations

L'étude que nous avons menée sur les mémoires de master souligne, au-delà des erreurs techniques fréquentes, un bon nombre de maladresses scripturales qui concernent la gestion de la polyphonie. La première remarque que nous pouvons faire a trait au manque de pertinence des citations. Comme nous pouvons le remarquer dans l'extrait 2, la citation n'apporte rien de plus à ce que l'étudiant a dit, d'autant plus que ce qu'il affirme ne nécessite pas qu'on le confirme par une citation.

Extrait 2.

L'arabe classique proprement dit, est la langue de la civilisation arabo-musulmane. Elle est la langue de l'Islam et du livre sacré « le Coran ». C'est ce que confirment les propos de TALEB IBRAHIMI KH. (1995 : 05) « *C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* ».

En plus de manquer de pertinence, nombreuses sont les citations longues, qui souvent se juxtaposent sans véritable lien logique. Le discours de l'étudiant se trouve alors étouffé. Cette *obsession citationnelle* (Pollet et Piette, 2002) est si apparente que leurs écrits ressemblent parfois à des *mosaïques*, pour reprendre la métaphore qu'utilisaient déjà Pollet et Piette (Ibid.). Nous pouvons constater cela dans l'extrait 3, où le rôle de l'étudiant se réduit à servir de transitions entre les deux citations encombrantes.

Extrait 3.

La dernière porte se trouve à Bab-el-louz :

"Il y a lieu de souligner qu'il devait exister certainement une neuvième porte que personne ne mentionne ; il s'agit de Bab el Louz dont nous ne connaissons pas l'emplacement, mais un quartier porte bien cette appellation !... De toutes ces portes, Bab El-Bounoud, est la seule qui garde sa structure ancienne, actuellement dans un mauvais état." 5 : les palais qui existent à Bejaia : "Dans la ville, il y avait trois palais. Le premier, appelé Kasr al-Lou'loua (le palais de la Perle) fut construit par le Sultan An-Nacer et achevé par son fils Al-Mansour. Celui-ci construisit deux autres palais : Kasr al Kawkeb (palais de l'Etoile) et Kasr al Mamounia. Le premier se trouvait au centre de la ville, à l'endroit où les Français ont construit un hôpital militaire, transformé aujourd'hui en lycée " (...).

²² C'est l'étudiant qui souligne le mot « *interdit* » deux fois.

Sur les dix lignes de cet extrait, seules deux phrases timides et étouffées sont produites par l'étudiant. Cette exagération dans la citation reflète à notre sens une *insécurité scripturale* chez les mémorants qui se sentent obligés de citer pour faire valoir leurs productions. Mais au lieu de légitimer leurs discours, trop citer les places dans une position énonciative qui ne s'accorde pas avec la dimension argumentative des discours de recherche.

4. Les valeurs accordées aux citations

Il est possible de discerner à partir des représentations des étudiants, dont nous avons présenté quelques-unes dans cet article, et de leur tendance à juxtaposer des citations anormalement longues, une certaine difficulté liée à la question de la sous-estimation face aux auteurs de référence. L'analyse des modalités dans les introductions des discours d'autrui et dans les quelques commentaires qui les suivent permet de caractériser davantage les postures sous-énonciatives adoptées par la plupart des mémorants. Notre analyse fait état de quelques pratiques -dominantes dans certains mémoires- qui rendent compte des valeurs accordées aux citations. Lesquelles valeurs, comme nous allons le voir, peuvent être problématiques dans les discours de recherche.

Premièrement, dans la plupart des cas de référencement que nous avons recensés dans notre corpus, les verbes introducteurs employés par les étudiants sont vagues comme les verbes *dire*, *affirmer*, *penser*, *écrire*, etc. En procédant de la sorte, le scripteur s'exclut et évite de s'exprimer sur les propos qu'il intègre à son propre discours, comme nous pouvons le constater dans cet extrait :

Extrait 4.

GREVISSE M. dit à ce propos : « *appelé emprunts les éléments qu'une langue au cours de son histoire, a pris à d'autres langues.* » 18.

CHERIGUEN dit aussi : « *pour que le terme soit emprunté, il est nécessaire qu'il soit suffisamment répandu dans a langue emprunteuse, que les usagers de celle-ci l'admettant, soit tel quel, soit en lui faisant quelques modifications (par rapport à la langue d'origine) d'ordre phonique, surtout afin de mieux l'adapter à la langue emprunteuse.* » 19.

Les mémorants ont effectivement tendance à construire leurs discours comme une sorte d'agencement de citations qu'ils rapportent soigneusement à leurs auteurs, sans jamais oser une prise de position.

Dans le cas de référencements par reformulation, les scripteurs se contentent de paraphraser linéairement sans, cette fois-ci non plus, prendre de position. Ils ne font que reprendre l'information sans mettre l'accent sur le fond, à savoir l'argumentaire qui dévoile le raisonnement de l'auteur cité. Voici un exemple des plus simples :

Extrait 5.

Selon Henry Boyer, un élément des représentations sociales/collectives est constitué de représentations linguistiques. Denis Jodelet, affirme que les représentations sociolinguistiques sont comme toutes les autres catégories de représentations sociales/collectives.

Cet extrait illustre effectivement la manière avec laquelle les étudiants écrivent. Les écrits analysés s'avèrent dominés par la logique expositive qui se caractérise par un étalement d'idées rattachées à différents auteurs, dont les points de vue semblent pourtant se rejoindre parfaitement, ou du moins ils sont présentés ainsi.

En outre, de toutes les fonctions que peuvent jouer les discours d'autrui dans un écrit de recherche, la fonction *appui* est celle que nous pouvons facilement relier à la problématique des

postures énonciatives. C'est celle qui illustre le mieux l'image que les étudiants ont d'eux-mêmes face aux auteurs qu'ils citent, surtout quand les citations s'apparentent à des preuves.

Quand la citation équivaut à une preuve, le scripteur semble s'incliner entièrement devant l'auteur qu'il cite. Qui, en effet, pourrait contester une preuve ? Ainsi, Les paroles de Tocqueville sont-elles une preuve incontestable, selon l'étudiant écrivant cet extrait :

Extrait 6.

En effet, 1830 est une date marquante qui nous rappelle la conquête d'Alger par le bataillon français. Leur occupation de l'Algérie n'a épargné aucun périmètre que [ce] soit culturel, économique, social...etc, toute une société est anéantie et bouleversée ce qui a entraîné le recul de cette dernière. Cette déclaration de TOCQUEVILLE A., (1847 : 16) en est la preuve « *c'est par notre conquête que nous avons rendu la société musulmane plus ignorante et plus barbare qu'elle ne l'était avant de nous connaître* ».

Donc, au lieu de se référer à autrui dans le but de construire une image de soi favorable, un point de vue d'auteur qui leur conférerait une légitimité dans la communauté scientifique, les étudiants, en manque de conscientisation de cette dimension constitutive des genres scripturaux de recherche, se laissent dominer par les auteurs qu'ils citent, qui souvent leur servent de bouclier protecteur.

5. Perspectives didactiques

Les quelques maladroresses que nous avons discutées dans cet écrit sont dues à notre sens au fait que l'enseignement suivi par les étudiants se fait indépendamment de la dimension énonciative des référencements. Les éléments dégagés plus haut révèlent en effet une posture sous-énonciative dominante dans les mémoires analysées. Cette posture, qui se trouve enracinée dans les représentations des étudiants, est contraire à la logique de l'écriture de recherche. Et bien loin de régler le problème, le discours moralisateur sur le plagiat semble plutôt l'accentuer.

Etant habitués à leur « *métier d'étudiant* » (Coulon, 1997), dont la tâche consiste principalement à produire des discours de restitution de connaissances à des fins d'évaluation, les étudiants ont du mal à endosser leur rôle de chercheur, ou du moins d'apprenti-chercheur, lors de la rédaction de leurs mémoires de master. Cette production langagière, en dépit de son objectif formatif, présente une dimension heuristique, du fait qu'il est demandé aux étudiants d'interroger les connaissances antérieures, de formuler une problématique originale, de se servir d'outils méthodologiques et d'engager des interprétations. Le mémoire est à cet égard un écrit réflexif (Rinck, 2012) ou problématisant (Nonnon, 2002).

Dans notre recherche doctorale, d'où découle la réflexion développée dans cet article, nous proposons, dans la lignée des didacticiens qui prônent l'idée du continuum dans l'appropriation des discours universitaires (à l'instar de Pollet, Glorieux et Tounouz, 2011), une démarche didactique qui s'enracine dans la *démarche active de découverte* (Chartrand, 1995) et dans l'idée d'une *grammaire du sens* (Charaudeau, 2001).

La démarche proposée est dite de *découverte en vue d'une conscientisation*. Elle propose de faire découvrir aux apprenants, à partir d'un ensemble d'activités (qui insistent particulièrement sur la réécriture), les phénomènes linguistiques qui caractérisent les discours de recherche et qui les distinguent notamment des discours de formation. La prise de conscience des normes rhétoriques qui régissent les écrits de recherche tendrait à reconstruire leurs rapports à eux-mêmes en tant que scripteurs et aux autres chercheurs, ou pour le dire simplement, à se construire une identité.

Ainsi, la démarche s'est-elle vu concrétisée dans un ensemble d'ateliers d'écriture, qu'il serait impossible d'étaler ici. L'un d'eux vise à rendre les apprenants conscients de l'importance de se référer à autrui et de la nécessité de rester maître de son discours. Cela passe évidemment par une reconstruction de leur rapport aux auteurs de référence. La tâche consiste alors à leur montrer qu'il y a d'autres manières de se référer que la citation, à leur faire comprendre également que la citation n'est jamais une preuve aussi chevronnée que soit son auteur, mais surtout à leur montrer que la critique est constitutive de la recherche scientifique, et que la critique ne veut pas forcément dire une remise en question totale.

6. Conclusion

Nous avons voulu montrer à travers cet article toute la complexité de la gestion de la polyphonie qui ne se réduit pas à de simples techniques de notation des sources. Se référer à autrui engage en effet le scripteur et le positionne inévitablement par rapport aux auteurs cités. Mal préparés aux enjeux énonciatifs de cette dimension incontournable de l'écriture de recherche, les étudiants-mémorants laissent transparaître des lacunes dont nous avons pu présenter quelques-unes dans cet article. Nous proposons pour y remédier une démarche didactique qui insiste sur la réécriture et qui vise une prise de conscience.

7. Bibliographie

- Charaudeau, P. (2001). De l'enseignement d'une grammaire du sens. *Le français aujourd'hui* (135), pp. 20-30.
- Chartrand, S.-G. (1995). Enseigner la grammaire autrement : animer une démarche active.
- Fløttum, K. (2009). Une perspective comparative de langue et de discipline sur les écrits scientifiques : standardisation versus diversification. Dans J.-M. Defays, A. Englebert, M.-C. Pollet, L. Rosier, & F. Thyron (éd.), *Principes et typologie des discours universitaires (tome1)* (pp. 57-68). Paris : L'Harmattan.
- Nonnon, E. (2002). Formulations de problématiques et mouvements de problématisation dans les textes réflexifs : un point aveugle pour l'enseignant ?
- Grossmann, F., & Rinck, F. (2004). La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique. *Langages* (156), pp. 34-50.
- Herman, T. (2009). Rhétorique des incipit dans les articles scientifiques en sciences humaines. Dans J.-M. Defays (dir.), & A. Englebert, *Principes et typologie des discours universitaires (tome 1)* (pp. 215-228). Paris : L'Harmattan. *Spirale*, v. 29, pp. 29-69.
- Pollet, M.-C. G. (2010). Pour un continuum dans l'appropriation d'une littératie universitaire. Dans M.-C. Blaser Ch. et Pollet, *L'appropriation des écrits universitaires* (pp. 61-92). Belgique : Presse universitaire de Namur.
- Pollet, M.-C., & Piette, V. (2002). Citations, reformulations du discours d'autrui : une clé pour enseigner l'écriture de recherche ? *SPIRALE - Revue de Recherches en Éducation*, pp. 165-179.
- Popper, K. (1973). *Logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langage* n°156, pp. 3-17.
- Rabatel, A. (2005). Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation. Dans J. Bres, & al., *Dialogisme et polyphonie* (pp. 95-110). De Boeck Supérieur.
- Rinck, F. (2012). Réflexivité et écrits de recherche. Propositions pour une formation universitaire à et par la littératie. *Diplyque* (24), pp. 79-91.